

PATRICIA HAZARD-AUVRAY - MAXIME LAURIAU

Notaires Associés
Successeurs de Maîtres Auvray et Brière

TARIF DES HONORAIRES DE NEGOCIATION

- Sur la partie du prix ne dépassant pas 100.000,00 € : 5% HT
- Sur la partie du prix au dessus de 100.000,00 € : 2,5% HT
- TVA à ajouter

Forfait minimum de 4.000,00 € HT soit 4.800,00 € TTC

